RCS : ST DENIS DE LA REUNION
Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00044
Numéro SIREN : 808 338 644
Nom ou dénomination : LASSA

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002496

252856

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/002496**
n° de gestion : **2015B00044**
n° SIREN : **808 338 644 RCS Saint Denis de La Réunion**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Denis-de-La-Réunion certifie avoir procédé le 27/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

LASSA - Société par actions simplifiée
14 chemin Poisson Volant 97419 la Possession -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

252856

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 065	24	1 041		1 041	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	356 618		356 618	351 695	4 924	1.40
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	47 170		47 170		47 170	
	Total II	404 853	24	404 829	351 695	53 135	15.11
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	543		543		543	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	47 697		47 697	48 201	504-	1.05-
	Autres créances	25 110		25 110	58 170	33 060-	56.83-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	71 812		71 812	49 807	22 005	44.18
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	145 162		145 162	156 178	11 016-	7.05-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	550 015	24	549 991	507 873	42 118	8.29

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	386 694	364 694	22 000	6.03
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	36 469		36 469	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	104 737	126 314	21 577-	17.08-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	527 900	491 008	36 892	7.51
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	481	1 745	1 264-	72.42-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 980	1 488	1 492	100.27
	Dettes fiscales et sociales	18 630	13 356	5 274	39.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		276	276-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	22 091	16 865	5 226	30.99
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	549 991	507 873	42 118	8.29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	22 091	16 865		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	79 536		79 536	73 510	6 025	8.20
Chiffre d'affaires NET	79 536		79 536	73 510	6 025	8.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			1	1	1	100.00
Total des Produits d'exploitation (I)			79 537	73 511	6 026	8.20
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			10 393	12 796	2 403-	18.78-
Impôts, taxes et versements assimilés			370	821	451-	54.93-
Salaires et traitements			18 000	18 000		
Charges sociales			10 423	8 237	2 186	26.54
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24		24	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			28		28	
Total des Charges d'exploitation (II)			39 238	39 854	616-	1.55-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 298	33 657	6 642	19.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	60 000	104 800	44 800-	42.75-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	60 000	104 800	44 800-	42.75-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	60 000	104 800	44 800-	42.75-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	100 298	138 457	38 158-	27.56-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	48 000	6 353	41 647	655.52
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	48 000	6 353	41 647	655.52
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		170	170-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	31 676	13 576	18 101	133.33
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	31 676	13 745	17 931	130.46
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 324	7 392-	23 715	320.83
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 885	4 751	7 134	150.16
Total des produits (I+III+V+VII)	187 537	184 664	2 873	1.56
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	82 800	58 350	24 449	41.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	104 737	126 314	21 577-	17.08-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 549 509.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 79 535.64 Euros et dégageant un bénéfice de 104 737.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers			1 065
TOTAL			1 065
Autres titres immobilisés	351 695		36 600
Prêts, autres immobilisations financières			47 170
TOTAL	351 695		83 770
TOTAL GENERAL	351 695		84 835

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 065	1 065
TOTAL			1 065	1 065
Autres titres immobilisés		31 676	356 618	356 618
Prêts, autres immobilisations financières			47 170	47 170
TOTAL		31 676	403 788	403 788
TOTAL GENERAL		31 676	404 853	404 853

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		24		24
TOTAL		24		24
TOTAL GENERAL		24		24

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	24				
TOTAL	24				
TOTAL GENERAL	24				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	47 170	47 170	
Autres créances clients	47 697	47 697	
Personnel et comptes rattachés	26	26	
Groupe et associés	5 519	5 519	
Débiteurs divers	19 084	19 084	
TOTAL	119 496	119 496	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 980	2 980		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 900	2 900		
Impôts sur les bénéfices	7 133	7 133		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 367	8 367		
Autres impôts taxes et assimilés	229	229		
TOTAL	21 610	21 610		

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	59 170
Total	59 170

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 037
Total	1 037

Charges et produits constatés d'avance

LASSA
Société par actions simplifiée au capital de 386 694 euros
Siège social : 14 Chemin du Poisson Volant,
97419 LA POSSESSION
808 338 644 RCS SAINT DENIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Monsieur Laurent LEMAITRE, associé unique et Président de la société LASSA, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante :

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 79 536 euros contre 73 510 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,20%.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 39 238 euros contre 39 854 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,55%.

En conclusion, le résultat de l'exercice 2016 se traduit par un bénéfice de 104 737 euros contre un bénéfice de 126 314 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,08%.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture du dernier exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Pour l'exercice commençant le 1er janvier 2017, nous envisageons de poursuivre notre évolution en augmentant notre chiffre d'affaires tout en canalisant nos charges.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participation ou prises de contrôle

- 11% du capital de la SARL IN SITU INGENIERIE en date du 17 octobre 2016 par apport des parts que Monsieur Laurent LEMAITRE détenait au sein de cette société. De ce fait, le capital de la société LASSA a été augmenté de 22 000 euros pour être porté à 386 694 euros.

- 20% du capital de la SARL NOMADE INGENIERIE en date du 10 mai 2016,

- 24% du capital de la SAS GESTION ET CONSEIL DE TRAVAUX en date du 2 octobre 2015 immatriculée en 2016.

- 33,33% du capital de la SCI STELLA IMMO en date du 16 mars 2016,

- 33,33% du capital de la SAS BOUKAN en date du 2 mai 2016.

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- La société SAS INTEGRALE INGENIERIE a dégagé un résultat de 468 300 euros pour un chiffre de 2 813 156 euros au 31 décembre 2016.

- La société SAS MATRICE a dégagé un résultat de 142 659 euros pour un chiffre d'affaires d'un montant de 30 826 euros au 31 décembre 2016.

- La société SAS EDIFICE INGENIERIE a dégagé un résultat de 18 410 euros pour un chiffre d'affaires de 361 647 euros au 31 décembre 2016.

- La société SARL ASAME a dégagé un résultat de -93 860 euros pour un chiffre d'affaires nul.

- La société SARL IN SITU INGENIERIE a dégagé un résultat de -5 868 euros pour un chiffre d'affaires d'un montant de 290 420 euros au 31 décembre 2016.

- La société de droit mauricien CANOPEE ENGINEERING LTD a dégagé un résultat de -503 245 roupies pour un chiffre d'affaires de 1 699 723 roupies au 30 juin 2016.

- La société de droit malgache NOMADE INGENIERIE a dégagé un résultat (non communiqué) pour un chiffre d'affaires d'un montant (non communiqué) au 31 décembre 2016.

- La société SAS GESTION ET CONSEIL DE TRAVAUX a dégagé un résultat de -429 euros pour un chiffre d'affaires d'un montant de 158 463 euros au 31 décembre 2016.

- La société SAS BOUKAN a dégagé un résultat de -147 euros pour un chiffre d'affaires nul.

Cession de participations

Au cours de l'exercice écoulé la Société a cédé la participation détenue dans le capital de la société SAS EMIS OI à la Société SASU LD INVEST en date du 22 août 2016.

Sociétés contrôlées

Il est considéré que les SASU ELIOMA, SASU LASSA, SASU ASTRAGALE et SASU MALI'S agissent de concert sur leur filiales communes, ainsi au sens de l'article 233-3 du Code de Commerce, notre société exerce un contrôle conjoint sur les sociétés suivantes :

- La société SAS INTEGRALE INGENIERIE
- La société SAS MATRICE
- La SARL ASAME
- La société de droit mauricien CANOPEE ENGINEERING LTD
- La société de droit malgache NOMADE ENGENIERIE

COMPTES CONSOLIDES

Il est rappelé que l'ensemble constitué par notre Société et les entreprises qu'elle contrôle conjointe, ne dépasse pas, depuis deux exercices consécutifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois critères de définition des petites entreprises de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'aucune de ces sociétés n'appartient à une catégorie mentionnée à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce. Il a donc été décidé, en application des dispositions de l'article L. 233-17, 2° du Code de commerce, de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe. Cette décision est justifiée par une mention dans l'annexe aux comptes annuels.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 79 536 euros contre 73 510 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 8,19%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euro contre 1 euro pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 10 393 euros contre 12 796 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -18,77%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 370 euros contre 821 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,93%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 18 000 euros contre 18 000 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 10 423 euros contre 8 237 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,53%.

Il y a un seul salarié.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 24 euros contre 0 euro pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres charges s'élève à 28 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 39 238 euros contre 39 854 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,54%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 40 298 euros contre 33 657 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 19,73%.

Compte tenu d'un résultat financier de 60 000 euros (104 800 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 100 298 euros contre 138 457 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -27,56%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 16 324 euros contre -7 392 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 11 885 euros contre 4 751 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 104 737 euros contre un bénéfice de 126 314 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -17,08%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 549 510 euros contre 507 873 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,19%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 104 737 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 737 euros
A la réserve légale	2 200 euros
Solde	102 537 euros

A titre de dividendes 102 500 euros
Soit 1 025 euros par action

Le solde 37 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 37 euros.

De ce fait, les capitaux propres s'élèvent à 425 400 euros et ventilés de la manière suivante :

- Capital social	386 694 euros
- Réserve légale	38 669 euros
- Report à nouveau	37 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 102 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

<u>Les dividendes versés à l'associé unique et prélèvements sociaux à la source :</u>

- à **Monsieur Laurent LEMAITRE**, Président associé, la somme de 102 500 euros brute, à laquelle seront déduits les prélèvements sociaux de 15.5%, à savoir :

*Dividendes bruts	102 500 €
*Prélèvements sociaux	-15 888 €
Total dividendes nets	**86 612 €**

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 :
89 845 euros, soit 898,45 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, sont communiqués les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, il convient de rappeler :

- la (les) convention(s) conclue(s) entre la Société et son Président associé unique au cours de l'exercice écoulé :

Néant

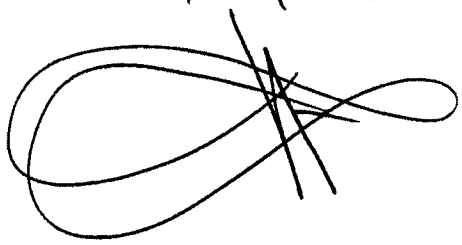
ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Il convient de fixer la rémunération du Président.

Fait à LA POSSESSION
Le 31/12/2016



LASSA
Société par actions simplifiée au capital de 386 694 euros
Siège social : 14 Chemin du Poisson Volant,
97419 LA POSSESSION
808 338 644 RCS SAINT DENIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 6 NOVEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 104 737 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	104 737 euros
A la réserve légale	2 200 euros
Solde	102 537 euros
A titre de dividendes Soit 1 025 euros par action	102 500 euros
Le solde	37 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 37 euros.

De ce fait, les capitaux propres s'élèvent à 425 400 euros et ventilés de la manière suivante :

- Capital social	386 694 euros
- Réserve légale	38 669 euros
- Report à nouveau	37 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 septembre 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 102 500 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts,

d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Les dividendes versés à l'associé unique et prélèvements sociaux à la source :

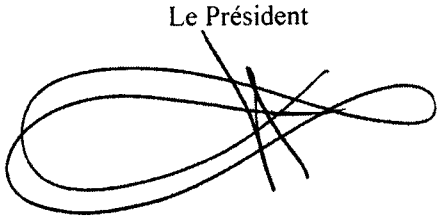
- à **Monsieur Laurent LEMAITRE**, Président associée, la somme de 102 500 euros brute, à laquelle seront déduits les prélèvements sociaux de 15.5%, à savoir :

*Dividendes bruts	102 500 €
*Prélèvements sociaux	-15 888 €
Total dividendes nets	**86 612 €**

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2015 :
89 845 euros, soit 898,45 euros

Certifié conforme
Le Président



SASU LASSA

Au capital : 364 694 euros
14 Chemin du Poisson Volant
97419 La POSSESSION

RAPPORT ANNUEL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

* * *

Jch Conseil & Audit

SASU LASSA

Au capital : 364 694 euros
14 Chemin du Poisson Volant
97419 La POSSESSION

Monsieur l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SASU LASSA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En l'application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à vote connaissance l'élément suivant :

Estimation comptable

Valorisation des titres de participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Les titres de participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme par votre société sont comptabilisés à leur cout d'acquisition. A l'inventaire, ils sont évalués à leur valeur d'utilité décrite dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité pour les principales lignes du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Par ailleurs, nous portons à votre attention les éléments suivants :

Le compte courant d'associé de M. LEMAITRE Laurent présente au 31/12/2016 un solde débiteur d'un montant de 5 519€. Cette situation a fait l'objet d'une régularisation sur l'exercice clos au 31/12/2017 par apport de M. LEMAITRE.

A Saint-Denis, le 3 novembre 2017

Le commissaire aux comptes

JCh Conseil & Audit

Johnny CHANE-HOONG